

ACCOMPAGNEMENT À LA DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PCAEA



VOUS SOUHAITEZ

- Déposer un dossier de demande de subvention pour un investissement au titre du PCAEA (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles) auprès de la Direction Départementale des Territoires



NOTRE SERVICE

Nous vous proposons :

- Un accompagnement au montage du dossier de demande de subvention
- Un suivi du dossier lors de son instruction par la Direction Départementale des Territoires

Nous vous apportons :

- Un appui pour compléter le formulaire
- Un éclairage sur les pièces à joindre
- Une sécurité pour la constitution du dossier de demande de subvention



LES AVANTAGES PROAGRI

- ✚ Une demande remplie conformément aux attentes des financeurs
- ✚ L'assurance d'un dossier complet
- ✚ Un interlocuteur privilégié auprès des services instructeurs



INFOS PRATIQUES

Public :

■ Vous êtes agriculteur ayant un projet d'investissement en bâtiment d'élevage, en atelier de transformation ou de conditionnement, en matériel permettant d'optimiser l'usage des engrais et des produits phytosanitaires, en matériel d'irrigation, en matériel de protection des vergers...

Modalités et durée :

- Conseil individuel
- Variable selon les dispositifs de financement

Tarifs et conditions sur demande :

Pour plus d'informations, consulter votre contact

Votre contact

Mauricette LASSAGNE
Assistante
04 75 82 40 04
mauricette.lassagne@drome.chambagri.fr

Vos intervenants

Conseillers spécialisés selon la subvention concernée

